

Politique du Québec en matière de francophonie canadienne

Actions à l'appui

L'avenir en français

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat aux affaires
intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif.

Aucune reproduction de ce document ne peut être effectuée, en tout
ou en partie, sans en mentionner la source.

Conception graphique : leBel communication

Dépôt légal – 2006

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN-13 : 978-2-550-48226-0

ISBN-10 : 2-550-48226-3

© Gouvernement du Québec, 2006

Au-delà du cadre général, des leviers et des mécanismes de concertation établis par la nouvelle *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne*, le gouvernement du Québec souhaite agir de façon ponctuelle pour répondre à des besoins concrets ou à des demandes exprimées par les communautés francophones et acadiennes du Canada. Menées de concert avec le Comité interministériel sur la francophonie canadienne, ces initiatives constitueront un véritable plan d'action qui sera revu annuellement.

Les initiatives retenues devront notamment favoriser les rapprochements entre les francophones du Québec et ceux des communautés, encourager et faciliter le partage d'idées et d'expertise et contribuer au rayonnement et à la vitalité du fait français au Canada et en Amérique. Elles devront également permettre l'intensification des échanges dans les différents secteurs établis par la Politique, soit la culture et les communications, l'éducation, le développement économique et la santé, ainsi que la petite enfance, la jeunesse, l'immigration, la justice, le développement durable et les technologies de l'information. Elles devront enfin respecter les capacités financières et les orientations politiques du gouvernement du Québec.

Voici donc dix actions que le gouvernement du Québec entend accomplir, de façon à soutenir la francophonie canadienne pendant l'année en cours.

Je
tu
il
elle
nous
vous
ils
elles

Je
ils

1. ASSURER LA PRÉSENCE DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES AUX ACTIVITÉS SOULIGNANT LE 400^E ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE QUÉBEC

Dans le contexte du 400^e anniversaire de la ville de Québec en 2008, de nombreuses activités seront organisées pour célébrer la présence française en Amérique. Comme bien des francophones de toutes les régions du Canada sont des descendants de colons français arrivés d'abord en Nouvelle-France, il est nécessaire que cet aspect soit mis en valeur lors des célébrations de 2008.

La présence de ces francophones permettra de faire connaître aux Québécois et à l'ensemble des visiteurs de passage à Québec leurs réalités ainsi que leur dynamisme au sein de la francophonie canadienne.

De plus, le Québec souhaite associer tous les gouvernements du Canada ainsi que les communautés francophones et acadiennes à la réalisation d'un projet d'envergure dont le but sera de mettre en évidence la francophonie canadienne dans toutes ses dimensions, et ce, tout au long des célébrations de 2008. Le projet envisagé vise à faire connaître la francophonie canadienne aux Québécois et à tous ceux qui participeront aux activités entourant le 400^e anniversaire. Un comité de partenaires réunissant les principaux intervenants du Canada a déjà été mis en place.

2. TENIR UN FORUM SUR LES ARTS ET LA CULTURE

Dans la foulée des forums sectoriels sur la santé et l'éducation, tenus respectivement en 2002 et 2003, et du Forum de la francophonie canadienne de mai 2004, le gouvernement du Québec entend favoriser la rencontre des intervenants du monde de la culture à l'occasion d'un Forum sur les arts et la culture. L'objectif de ce Forum sera de consolider les échanges entre le Québec et les communautés francophones. Le renforcement des industries culturelles ainsi que le soutien au développement culturel en seront les axes d'action privilégiés.

Pour la préparation et la tenue de ce Forum, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) s'associera notamment au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à ses organismes collaborateurs, tels le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles, ainsi qu'à la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF). Des représentants québécois du monde artistique et culturel seront aussi mis à contribution à l'échelle de la province. Un comité de travail sera créé en vue de préparer le contenu et la programmation du Forum.

3. APPUYER LA DIFFUSION AU QUÉBEC DES AUTEURS ET DE LA LITTÉRATURE DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES CANADIENNES

Au sein des communautés francophones du Canada, on compte plus de 500 auteurs, une vingtaine de librairies et près d'une quinzaine de maisons d'édition qui publient environ 150 titres en français par année. Malgré cela, ces auteurs possèdent peu

de notoriété au Québec parce qu'ils ont difficilement accès aux médias et qu'ils sont peu mis en évidence dans les librairies.

Afin de mieux faire connaître la littérature et les auteurs francophones et d'améliorer la disponibilité de leurs œuvres au Québec, le gouvernement entend faciliter la mise en valeur, sur son territoire, des auteurs et des maisons d'édition francophones de l'extérieur du Québec, notamment à l'occasion des salons du livre qui se tiennent dans les principales villes du Québec, lors des Journées de la culture ainsi qu'au cours des journées thématiques consacrées au livre. Cette promotion pourra se faire de concert avec le Regroupement des éditeurs canadiens-français et les associations représentant les différents artisans québécois du livre.

4. ENCOURAGER LA DIFFUSION ACCRUE DU CINÉMA FRANCOPHONE ET QUÉBÉCOIS AU CANADA

Dans le but de favoriser un élargissement de l'espace culturel francophone canadien, cette initiative répondra à une demande croissante, aussi bien au sein des communautés francophones qu'au Canada anglais, pour les œuvres du cinéma francophone, notamment du cinéma québécois, dont la distribution à l'extérieur du Québec est, pour le moment, fort limitée.

C'est dans cette perspective que l'organisme Les Rendez-vous du cinéma québécois proposera à des partenaires de plusieurs villes du Canada d'organiser, en collaboration avec eux, un événement consacré au cinéma d'ici. En ajoutant un volet canadien à la Tournée du cinéma québécois, ce nouveau circuit offrira au public francophone et francophile une programmation riche et attrayante d'œuvres récentes du cinéma québécois. Les

promoteurs estiment que la Tournée du cinéma québécois contribuera, à moyen et à long termes, à accroître la présence du cinéma francophone au Canada, tout comme les Rendez-vous l'ont fait au Québec depuis quelques années.

Dans le même ordre d'idées, une deuxième initiative sera menée par la FCCF conjointement avec le SAIC, afin de favoriser la diffusion du cinéma francophone au cours des événements de promotion du cinéma et auprès des réseaux de distribution tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Ce projet s'inscrit dans une réflexion sur la question de la promotion et de la distribution du cinéma francophone canadien et sur les moyens permettant de faire connaître les œuvres et les artisans du cinéma francophone au pays.

Les Rendez-vous du cinéma québécois et la Fédération culturelle canadienne-française collaboreront également pour atteindre leur objectif commun, celui d'accroître la diffusion et la promotion des productions cinématographiques francophones partout au Canada.

5. AMORCER UNE COLLABORATION ENTRE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC ET LES DIVERSES BIBLIOTHÈQUES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et le SAIC travailleront ensemble à la création de partenariats avec les bibliothèques publiques canadiennes afin d'appuyer le développement ou l'amélioration des services offerts aux communautés francophones du pays.

Ces partenariats pourront notamment permettre l'utilisation des nombreuses ressources offertes sur le portail Internet de BANQ et l'accès à ses collections, tels le patrimoine documentaire québécois, la collection générale, la collection jeunesse et, si possible, celle du Service québécois du livre adapté pour les usagers ayant une déficience visuelle. Plusieurs services spécialisés pourront également être offerts, dont le service de prêt entre bibliothèques, la livraison électronique de documents, le service de référence à distance ainsi que l'acquisition en commun de ressources électroniques en français (encyclopédies, banques de données, etc.). Sur les plans technique et professionnel, BANQ favorisera des échanges sous la forme de transferts d'expertise concernant, entre autres, le traitement des documents, la numérisation et les technologies de l'information ainsi que l'aménagement des locaux. Des stages de formation pourront également être organisés.

Cette initiative, qui touche un secteur important de la vie des communautés francophones, est de nature à favoriser leur épanouissement en français.

6. CRÉER DE NOUVELLES BOURSES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Afin de favoriser l'essor de la recherche sur la francophonie canadienne et de soutenir la formation d'une relève de pointe dans ce domaine, le gouvernement du Québec crée de nouvelles bourses. Cette initiative devrait permettre d'améliorer la connaissance et la compréhension des milieux d'expression française au Canada, ainsi que de leur évolution.

Le gouvernement du Québec crée, d'une part, une nouvelle bourse doctorale de 25 000 \$ par année qui sera accordée pour deux ans à un chercheur venant d'un milieu francophone de l'extérieur du Québec et désirant poursuivre dans une université francophone québécoise des travaux portant sur la francophonie canadienne.

D'autre part, seront créées cinq bourses de maîtrise d'une valeur de 7 000 \$ chacune, accessibles à la fois aux étudiants des universités québécoises qui souhaitent étudier dans une université francophone située à l'extérieur du Québec et aux étudiants de la francophonie canadienne désirant poursuivre leurs études dans une université francophone du Québec. Les candidatures seront évaluées notamment sur la base de la pertinence du projet et de ses retombées potentielles pour l'avancement de la recherche sur la francophonie canadienne.

7. DÉVELOPPER DES RÉSEAUX DE CHERCHEURS SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Le gouvernement du Québec entend participer à l'accroissement du réseautage entre les chercheurs dont les travaux portent sur la francophonie canadienne, particulièrement entre ceux du Québec et ceux des universités francophones de l'extérieur du Québec. L'objectif est d'encourager la recherche sur la francophonie canadienne et de favoriser la diffusion et la vulgarisation des résultats en vue d'en faire bénéficier le grand public. Cette initiative misera sur les avancées récentes de la recherche sur la francophonie et sur le dynamisme du milieu. Elle favorisera le développement de nouveaux projets conjoints dans ce domaine.

8. ÉLARGIR L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE

Afin d'élargir l'espace économique francophone canadien et d'augmenter le rayonnement du fait français dans ce domaine, le gouvernement du Québec appuiera la tenue d'événements d'envergure à caractère économique, tels que le premier Rendez-vous Acadie-Québec qu'il a soutenu en juin 2005 à Edmundston. Cet événement visait à développer le réseautage, les échanges et le maillage entre le milieu des affaires des communautés francophones et acadiennes et celui du Québec. De plus, le gouvernement du Québec souhaite assurer une meilleure diffusion, de part et d'autre, du matériel d'information à caractère économique rédigé en français et destiné au milieu francophone des affaires.

Dans cette perspective, le gouvernement du Québec entend renforcer sa participation à la deuxième édition du Rendez-vous Acadie-Québec qui se tiendra à Rivière-du-Loup en juin 2007, en plus de soutenir l'élargissement de cet événement biannuel pour qu'il inclue, outre le milieu des affaires acadien du Nouveau-Brunswick, celui de l'ensemble des Provinces atlantiques. Il appuiera également financièrement la mise en place d'un mécanisme de coopération Acadie-Québec, soit les communautés en santé et le développement durable, un projet présenté par le Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick et le Réseau québécois des Villes et Villages en santé, qui culminera par la tenue d'un grand colloque en 2007, lequel permettra d'établir une stratégie de collaboration et d'échanges à long terme entre l'Acadie et le Québec dans ce domaine d'avenir qu'est le développement durable.

Enfin, le gouvernement du Québec explorera la possibilité d'organiser un événement similaire au Rendez-vous Acadie-Québec avec la communauté franco-ontarienne et, éventuellement, un Rendez-vous pancanadien des affaires francophones qui rassemblera l'ensemble de la communauté d'affaires francophone du pays.

9. PROMOUVOIR L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE EN ENTREPRENEURIAT

Le gouvernement du Québec entend appuyer les efforts entrepris par les milieux d'affaires, tant dans les communautés qu'au Québec, afin d'assurer l'émergence d'un espace économique francophone viable au Canada. Cette initiative vise à établir des liens de coopération et d'échanges entre des groupes du Québec et des groupes communautaires francophones du secteur des affaires. Elle a également pour objectif de favoriser le transfert de l'expertise entre jeunes entrepreneurs francophones.

Des organismes québécois et communautaires sont déjà à l'œuvre et, dès 2006 et 2007, l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec, la Fondation de l'entrepreneurship du Québec et le Concours québécois en entrepreneuriat effectueront, auprès de divers partenaires potentiels des communautés, des tournées visant à nouer des liens et à créer l'embryon d'un vaste réseau pancanadien de coopération dans le domaine des affaires en français.

10. ÉTENDRE L'OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS

La Société Santé en français (SSF) est un organisme communautaire, membre de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), créé dans le but de mettre en place un réseau pancanadien de coopération dans le domaine de la santé en français, au bénéfice des communautés francophones du Canada. Elle a réalisé un plan d'implantation des services de santé en français reflétant les principaux éléments des plans développés dans les provinces et territoires qui devront éventuellement être approuvés par leurs gouvernements respectifs.

À l'appui de cette démarche et à la demande de la SSF et de la FCFA, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec renouvellera pour une période de trois ans le prêt d'un fonctionnaire de son réseau de la santé, afin de poursuivre l'évaluation, amorcée en 2004, de l'ensemble des besoins de santé des francophones de l'extérieur du Québec. Cette personne sera également appelée à contribuer à l'identification des grands axes stratégiques ainsi qu'à l'implantation, de concert avec les gouvernements des provinces et des territoires, de services répondant à des besoins ciblés.

C'est une somme de près de 800 000 \$ qui aura été consentie par le Québec au développement de services de santé en français, au bénéfice des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Cette série d'initiatives forme donc un premier ensemble cohérent et concret d'actions structurantes qui permettra au Québec, aux communautés francophones et acadiennes et aux francophiles de consolider leurs acquis. D'autres initiatives viendront périodiquement se greffer à cet ensemble d'actions.